

GROUPE DE LA MAJORITÉ FAGNIÈRES DEMAIN

Un été à Fagnières, entre chaleur, attention et partage.

L'été s'installe doucement à Fagnières, apportant avec lui des journées lumineuses, des moments de détente et de convivialité. Cette période agréable nous invite aussi à rester attentifs aux besoins de chacun, notamment lors des épisodes de forte chaleur. Soyons collectivement attentifs aux plus vulnérables d'entre nous : une visite ou un mot bienveillant peuvent faire toute la différence. Cette saison propice aux rencontres nous rappelle aussi combien le vivre ensemble est précieux. Le respect de la tranquillité des voisins, notamment en soirée ou lors d'activités extérieures, participe à maintenir une ambiance harmonieuse dans nos rues. Dans le même esprit, l'été est aussi l'occasion de renouveler notre engagement en faveur de l'environnement. Le tri des déchets, le respect des consignes de collecte, ou encore l'attention portée à la propreté de nos espaces communs contribuent à faire de Fagnières une commune agréable et exemplaire. Ces gestes, souvent simples, sont porteurs d'un impact durable. Enfin, nous avons eu le plaisir de vivre récemment un moment fort pour notre commune : l'inauguration de la nouvelle Place Beaufort. Ce lieu, repensé pour favoriser les échanges et la vie de quartier, symbolise notre volonté de faire de Fagnières une ville accueillante et tournée vers l'avenir. Nous espérons que vous aurez plaisir à vous y promener. En vous souhaitant un très bel été,

Khira TAAM

Adjointe à l'environnement et au Cadre de Vie

GROUPE FAGNIÈRES ENSEMBLE

Fagnièrotes, Fagniérots
Les vacances d'été approchent à grands pas, tout comme la période des examens pour nos enfants et petits-enfants. Nous leur souhaitons bon courage et beaucoup de réussite dans cette dernière ligne droite !

Lors du dernier Conseil Municipal, plusieurs subventions ont été votées :

- Culture, loisirs, sports (fonctionnement) : 6 224 €
- Culture, loisirs, sports (projets spécifiques) : 5 420 €
- Subventions scolaires : 6 360 €

Concernant la taxe d'aménagement, nous alertons sur une inégalité préoccupante. Cette taxe, qui finance l'ensemble des projets d'aménagement de la commune, n'est pas déduite à la zone où elle est prélevée. Pourtant, dans le futur lotissement du Chemin Barré - Chemin des Gravettes, le taux est fixé à 5,54 %, contre 3,20 % ailleurs. Nous avons exprimé notre désaccord face à cette différence que nous jugeons injuste.

Nous nous sommes également rendus au marché de printemps, qui n'a rassemblé qu'environ cinq commerçants. Heureusement, les écoles ont brillamment répondu présentes avec un superbe stand de pâtisseries !

Nous regrettons cependant l'absence remarquée de nombreux élus lors de cet événement convivial.

Comme à notre habitude, nous étions présents lors de toutes les cérémonies patriotiques, dans le respect des valeurs de mémoire et de citoyenneté.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un bel été pour vous ressourcer, passer du temps en famille ou entre amis, et savourer chaque instant !

Maurice Gay

GROUPE J'AIME FAGNIÈRES

Chers fagniérots,
Le 5 juin dernier, le conseil municipal a voté l'augmentation de la taxe d'aménagement. Le taux a été majoré de 2% soit une hausse de 6% avec l'augmentation de la valeur forfaitaire servant de base de calcul. Depuis 2012 il existe un taux majoré pour les parcelles situées près du chemin Barré prévu à l'origine pour l'installation d'entreprises. Depuis l'an dernier, il est prévu la construction de 24 pavillons sur une partie de ces parcelles. Elles se retrouvent soumises à ce taux majoré de 73% par rapport au taux normal, alors que le coût de la route desservant ces pavillons sera pris en charge par le lotisseur et intégré au prix du m² de terrain à bâtir. Pour les futurs acquéreurs c'est la double peine, ils paieront la route et une taxe majorée censée couvrir les frais de voirie. Un pavillon de 130m² se verra appliquer une taxe de 4123€ au lieu de 2384€ partout ailleurs à Fagnières ! Mr Fenat et son équipe ont voté à l'unanimité cette surtaxe malgré les protestations des oppositions. Nous réclamons une équité fiscale pour les particuliers sur tout le territoire de Fagnières. La recherche à tout prix de nouvelles ressources financières ne doit pas faire oublier certains fondamentaux.

Le déplacement des poubelles à verre de la rue Léo Kanner vers le parking de l'aquacité sous l'œil des caméras a produit ses effets. Ce qui était devenu un véritable dépotoir a retrouvé sa propreté. Qui dira encore que les caméras ne servent à rien ? Nous souhaitons à tous les fagniérots un bel été.

William DE CARLO

GROUPE RASSEMBLEMENT FAGNIÉROT

Fagnièrotes, fagniérots,
L'été s'annonce chaud, d'après la météo, mais est-ce une science infuse ?

Quoi de neuf dans notre charmante commune ? La distributrice de l'Union a subi un car-jacking. Elle s'est faite dérober son véhicule pendant sa tournée sous la menace d'un couteau, dans une rue totalement sombre à cette heure. L'éclairage sera peut-être rétabli quand tous les lampadaires seront dotés de LED. Pourquoi pas dès maintenant ? Il me semble que la sécurité des personnes devraient être prioritaires. Au dernier conseil municipal, nous devons nous prononcer sur la construction d'un parc éolien à Villers le Château. Lors de la réunion de commission l'avis était négatif. Il est vrai que l'opposition était à égalité de membres avec la majorité, mais un membre de cette majorité a voté contre. Seulement le jour de la séance du conseil municipal, il était pour. Bien sûr cette délibération est passée à la majorité, quelques éoliennes de plus qui viennent gonfler le chiffre de 1070 dans le département, et ce n'est sans doute pas terminé. Nous devons également nous prononcer sur la construction et l'exploitation d'une unité éolienne de la station de recharge ultra-rapide pour véhicules électriques, situé au Mont Choisy, il paraît que c'est pour les poids lourds. Cette délibération est également passée à la majorité. Excellentes vacances d'été. « L'été se marque non moins par ses mouches et moustiques que par ses roses et ses nuits d'étoiles... » Marcel Proust

Thierry Besson